**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE**

**aux fonctions de secrétaire général de mairie de Madame/Monsieur……….……………**

Le Maire (ou le Président) de .......................................................................................,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-19-1,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la loi n°2023-1380 du 30/12/2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, notamment son article 1,

Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du ……………..………. portant création du poste au grade de………………..………à temps (non) complet (………./35h), pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie,

Vu l’arrêté en date du………………. portant recrutement de Madame/Monsieur………….………. pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie

Vu, l’arrêté en date du …………………portant avancement de ………………au grade de…………………………….. , à compter du………………,

ou

Vu, le contrat à durée (in)déterminée en date du ……………. recrutant…………….., sur un poste de secrétaire de mairie à compter du ……………………

Vu, l’arrêté de Madame/monsieur le Maire de……………… portant attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire à compter du………………. à Madame/Monsieur………………….

Considérant que le nombre d’habitants de la commune de ……………………….. est inférieur à 2000/3 500 habitants,

Considérant qu’aucun agent n’exerce les fonctions de directeur général des services, et qu’il y a lieu de désigner conformément à l’article L. 2122-19-1, un agent aux fonctions de secrétaire général de mairie,

# ARRÊTE

**ARTICLE 1 :**

Au …………. *(1er janvier 2024 ou date de prise de fonctions ultérieure),* Madame /Monsieur est nommé(e) aux fonctions de secrétaire général de mairie à temps complet (ou à temps non complet à hauteur de …/35h).

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l’intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le ………………… Signature de l’agent :